



COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER
SIR WILFRID LAURIER SCHOOL BOARD

Faits saillants Séance extraordinaire du conseil des commissaires 6 octobre 2021

Le conseil des commissaires a adopté la résolution suivante :

Appel d'offres public

ATTENDU QUE le 31 octobre 2020, le gouvernement du Québec a adopté la *Loi sur le Centre d'acquisitions gouvernementales*;

Fournitures de plomberie

ATTENDU QUE le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) lancera bientôt l'appel d'offres public n° 2022-6496-60-01 pour l'acquisition de fournitures de plomberie;

CC-211006-MR-0004

ATTENDU QUE le CAG a demandé une dérogation au Secrétariat du Conseil du trésor pour attribuer le contrat sur la base des éléments suivants :

- Pour attribuer le contrat au fournisseur offrant le meilleur pourcentage d'escompte sur le prix suggéré dans le catalogue Allpriser;
- Pour permettre l'ajout de nouvelles fournitures pendant la durée du contrat;
- Pour modifier la règle d'adjudication des contrats stipulée à l'article 18 du *Règlement sur certains contrats d'approvisionnement des organismes publics*;

ATTENDU QUE le CAG a choisi d'attribuer le contrat à tous les fournisseurs dont le pourcentage d'escompte soumis est égal ou inférieur à 10 % de la valeur de l'escompte la plus élevée;

ATTENDU QUE le *Règlement sur certains contrats d'approvisionnement des organismes publics* exige l'autorisation du conseil des commissaires (le dirigeant de l'organisme public) avant que l'organisme public puisse participer à ce type d'appel d'offres;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite participer à cet appel d'offres, car il s'agit d'un contrat de trente-six (36) mois qui offrira la structure de prix la plus concurrentielle;

ATTENDU QUE le directeur du Service des ressources matérielles et du transport estime que le coût d'achat des fournitures de plomberie sera de 180 000,00 \$, avant les taxes, pour la durée du contrat;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Vincent Cammisano que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à l'appel d'offres public n° 2022-6496-60-01 pour l'acquisition de fournitures de plomberie;

QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer des documents concernant la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à cet appel d'offres;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à faire l'achat de fournitures de plomberie, au besoin, pour la durée du contrat, jusqu'à concurrence de 180 000,00 \$, avant les taxes.

Adoptée à l'unanimité

